Fondation Mérieux

Termes de référence : Evaluation à mi-parcours

Projet pilote : Développement d'un pôle mère-enfant dans le centre de santé de Thiadiaye

Fondation **Mérieux**

Lutte contre les maladies infectieuses depuis 1967

www.fondation-merieux.org

Titre du projet	Projet pilote : Développement d'un pôle mère-enfant dans le centre de santé de Thiadiaye
Lieu du projet	Centre de Santé de Thiadiaye, Région de Thiès - SENEGAL
Porteur du projet	Fondation Mérieux Division Santé de la Mère et de l'Enfant (DSME), Ministère de la Santé et de l'Action Sociale du Sénégal (MSAS)
Date de début / Date de fin	3 ans Février 2023-Mars 2026

Période couverte par l'évaluation : Mars 2023 –Juin 2025

Date limite d'application : 06 juin 2025

Durée de l'évaluation : 15 jours

1. Résumé du projet

a. Contexte à l'origine du projet

Dans le cadre de la lutte contre la mortalité néonatale, infantile et maternelle, le Sénégal a consenti beaucoup d'efforts pour l'atteinte des OMD1, mais les taux de mortalité (maternelle 153 pour 100000 naissances vivantes ; néonatale 23 pour 1000 naissances vivantes ; infantile 31 pour 1000 naissances vivantes) demeurent encore élevés (EDS 2023). L'insuffisante qualité du suivi des femmes enceintes, la faible prévalence contraceptive (25,6%) et le manque de disponibilité des RH de qualité (gynécologue-obstétricien, pédiatres et sage-femmes) en sont les principales causes. Par ailleurs, 55,5 % des femmes souffrent de violences en période pré-partum et les complications maternelles, fœtales et néonatales plus fréquentes chez les victimes de violences psychologiques ($p < 0,05$) ii. Les violences sont aussi à l'origine de 50 % de divorce. L'accès aux services de Laboratoires de Biologie Médicale (LBM) est mitigé. En effet, seules 49,2% des femmes enceintes reçoivent la prescription du bilan prénatal complet, parmi lesquelles 87,88% n'utilisent pas les services de LBM, des occasions manquées de prévention des risques liées à la grossesse, pour la mère et l'enfant, tels que le dépistage de l'anémie (NFS), le VIH et la prévention de la transmission mère-enfant (PTME), la syphilis (RPR/TPHA), le groupage sanguin (GS/RH), le diabète gestationnel (Glycémie), l'éclampsie (Albuminurie) et la drépanocytose (Test d'Emmel). Dans le cadre de cette étude, la plupart des obstacles était liés à l'offre de services. D'autre part, l'indice d'accès aux services de santé des mères avec leurs enfants est de 58 %, l'indice de qualité est de 49 % et l'indice de couverture des soins primaires est estimé à 55 %. Il n'existe pas de cycle holistique qui réponde à tous les besoins, couvrant

la santé physique et mentale de la mère et de l'enfant avec un lien entre la consultation prénatale, le suivi post-accouchement, la néonatologie et les consultations pédiatriques.

C'est dans ce contexte que la Fondation Mérieux propose un projet pilote, innovant au Sénégal : la création d'un pôle mère-enfant, logé dans un Centre de Santé (CS), distant des Etablissements publics de Santé (EPS) niveaux 1 et 2, avec une approche multidisciplinaire et inclusive, alliant consultation clinique, prise en charge psychologique, sociale, nutritionnelle et un accompagnement à la parentalité (puériculture), selon un modèle cyclique de référencement ; contribuant au rapprochement des différents points de prestation, à la qualité des services et au bien-être de la cible.

Situé à 114 km de la région de Dakar, le district de Thiadiaye qui fait partie des neuf (09) districts que comptent la région de Thiès a été choisi par le MSAS pour abriter le site pilote. Avec une population de 195 082 habitants (2022), la superficie de la zone de couverture du district sanitaire est de 1095 Km2. Il polarise 14 Postes de santé publics, 4 cabinets de santé privés 6 officines privées, 2 Dispensaires privés catholiques, 68 Cases de santé dont 36 fonctionnelles. Le CS de Thiadiaye est devenu un centre de référence incontournable dans le domaine de la santé mère-enfants car il reçoit des patients de sa zone de responsabilité, des patients référés par les différentes postes de santé, structures privées du district (centre de référence) et même ceux référés des districts de la Région de Thiès (Joal-Fadiouth, Khombole et Mbour) et de la Région voisine de Fatick (Diofior, Fatick et Foundjougne).

b. Objectifs du projet

Objectif général

Contribuer à l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile, selon une approche inclusive et holistique impliquant une prise en charge clinique, psychologique, sociale, nutritionnelle, communautaire et appui à la parentalité

Objectifs spécifiques

- Restructuration du circuit physique de prise en charge de la mère et de l'enfant par la mise en place d'un pôle mère-enfants au centre de santé de Thiadiaye
- Amélioration de la santé et du bien-être des femmes, des enfants et adolescents, par le renforcement des services de soin du pôle mère-enfant
- Renforcement de l'accès au pôle mère-enfant et au laboratoire de biologie médicale au niveau du centre de santé pour une meilleure accessibilité et une utilisation plus fréquente

2. Justification et objet de l'évaluation

La Fondation Mérieux prévoit de réaliser une évaluation à mi-parcours portant sur le processus de mise en œuvre du projet pour la période Mars 2023 à Juin2025.

Cette évaluation a pour objectifs :

1. D'apprécier de manière objective l'état d'avancement du projet ;

2. De produire une analyse fine et contextualisée des principaux goulots d'étranglement à différents niveaux,
3. Formuler des recommandations en vue d'élaborer un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs fixés d'ici fin 2026.

Pour répondre à ces objectifs, l'intervention d'un évaluateur externe est requise. Compte tenu de l'état actuel de mise en œuvre, cette évaluation se concentrera particulièrement sur l'adéquation du projet au contexte et aux besoins des bénéficiaires ; l'alignement et complémentarité avec d'autres interventions, directrices et stratégies ; et la pérennité des actions.

L'analyse intégrera les **critères d'évaluation OCDE**[1] et particulièrement, la pertinence, la cohérence, l'efficience et la durabilité.

Questions évaluatives

L'évaluation mi-parcours permettra de répondre aux questions suivantes :

- **Pertinence : est-ce que le projet répond aux attentes ou/et aligné à la stratégie nationale/régionale et de PTF** ?
    - Comment le projet s'aligne-t-il et/ou est complémentaire aux directives nationales ?
    - Comment le projet s'aligne-t-il et/ou est complémentaire aux stratégies régionales (Afrique de l'Ouest) et internationales pertinentes ?
    - Comment le projet répond aux besoins des bénéficiaires (directs et indirects) ?
- **Cohérence :** dans quelle mesure l'intervention est-elle adaptée ?
    - Dans quelle mesure les résultats constatés à court terme correspondent aux objectifs fixés et permettront l'atteinte des effets attendus de la mise en œuvre ?
    - Y a-t-il des synergies ou des duplications avec les actions d'autres acteurs (ONG, bailleurs, gouvernement) ?
- **Efficience :** dans quelle mesure les ressources sont-elles bien utilisées ?
    - Quels sont les facteurs qui potentiellement facilitent ou entravent la mise en œuvre ?
    - Les ressources (infrastructure, RH, équipements) ont-elles été mobilisées de façon optimale pour les résultats obtenus ?
- **Durabilité :** les bénéfices dureront-ils ?
    - Des mécanismes de renforcement des capacités du personnel local sont-ils en place ?
    - Dans quelle mesure le CS et les parties prenantes institutionnelles (Direction santé de la Mère et de l'Enfant, Direction des Laboratoires, Direction des Infrastructures, des

[1] https://www.oecd.org/en/topics/sub-issues/development-co-operation-evaluation-and-effectiveness/evaluation-criteria.html

Equipements et de la Maintenance, Direction Régionale de Thiès, District Sanitaire de Thiadiaye) démontrent-elles une appropriation du projet ?

- Quelles sont les conditions de durabilité du pôle mère-enfant une fois le projet terminé ?

Le **volet socio-culturel et anthropologique** constituera également une dimension transversale à prendre en compte dans l'analyse des questions évaluatives. Il pourra notamment orienter la réflexion autour des questions suivantes :

- Dans quelle mesure le contexte socioculturel est favorable ou défavorable à l'atteinte des objectifs du projet ?
- Comment les relations entre les praticiens/personnel soignant et les patients au sein du CS peuvent faciliter/freiner l'atteinte des objectifs du projet ?
- Comment les normes sociales, les croyances ou les pratiques traditionnelles peuvent faciliter/freiner l'atteinte des objectifs du projet au sein des populations ciblées ?
- Comment les dynamiques de genre influencent-elles la participation des bénéficiaires aux différentes activités du projet ?

Livrables

A l'issue de l'évaluation, un rapport global en format Word et PPT contenant :

1) Un bilan de l'état d'avancement du projet
2) Un rapport d'évaluation avec les informations pertinentes pour répondre aux questions évaluatives sur format Word et PPT
3) Un rapport de recommandations et actions précises et détaillées pour la mise en œuvre du projet et l'atteinte efficace des objectifs

La somme de pages de ces différents documents ne doit pas dépasser **30 pages** sans les annexes qui comprendront :

- Les TDR de l'évaluation mi-parcours
- Les outils de collecte de données
- Les comptes rendus de réunions consacrées à la mission (résumé des discussions autour des questions évaluatives sur la base des critères d'évaluation OCDE et les décisions prises par les réunions)
- Autres documents jugés pertinents

Tâches du consultant

- Fournir une note de cadrage détaillant la compréhension de la mission, le planning d'intervention et la méthodologie adaptée aux questions évaluatives à partir des critères d'évaluation OCDE, basé l'approche participative impliquant tous les acteurs de mise en œuvre du projet assortie d'outils de collecte de données et d'un chronogramme précis,
- Soumettre la méthodologie (TDR, note de cadrage) à validation au comité de pilotage/ comité technique de coordination et/ou au point focal du projet,
- Exécuter l'évaluation y compris la collecte des données de base et l'analyse nécessaire pour répondre aux questions proposées ;
- Présenter son rapport provisoire lors d'une réunion d'amendement et d'adoption (de consensus) dudit rapport ;
- Prendre en compte les amendements pour la rédaction du rapport final ;
- Fournir dans les délais qui seront précisés dans le contrat un rapport et de la base de données.
- Participer à la réunion de la revue du projet.

Déroulement/Durée

Il est à signaler qu'une méthodologie spécifique /protocole de mise en œuvre de l'évaluation sera proposée par le consultant et devra comporter les outils de collecte de l'information. Les étapes clés suivantes :

- Tenue d'une réunion de cadrage de la mission d'évaluation
- Collecte de données, saisie et d'analyse des données
- Rédaction du rapport provisoire
- Tenue d'au moins deux (2) réunions de débriefing sur l'état d'avancement des travaux au cours des investigations (les dates à préciser lors de la réunion de cadrage)
- Présentation et validation du rapport provisoire
- Rédaction du rapport définitif

Ces étapes doivent être franchies progressivement selon le chronogramme annexé à la méthodologie.

La durée de la consultation est de 15 jours.

Profil du consultant

- Expérience conséquente dans le domaine de projet dans le secteur de la santé ou tout autre domaine apparenté,
- Expérience dans l'évaluation de programmes financés par des bailleurs de fonds,
- Expérience professionnelle en Afrique de l'Ouest,

- Bonne connaissance des problématiques de santé publique et/ou de la santé de la mère et de l'enfant en Afrique de l'Ouest,
- Une formation en sciences sociales serait un atout.

Dossier de candidature

- Offre technique et financière
- CV
- Lettre de motivation avec trois références

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier de candidature par mail aux adresses suivantes : laura.gil-sanchez@fondation-merieux.org et ndeyekhady.seck@fondation-merieux.org

Les offres doivent être envoyées au plus tard le 06 juin2025

3. Sélection des dossiers de candidature

Elle se fera en plusieurs étapes, selon des critères consensuels, par un comité de sélection.

a. Vérification de la conformité des offres

Les dossiers seront reconnus conformes lorsqu'ils comprennent :

- une offre technique
- une offre financière

b. Evaluation des offres techniques

L'évaluation des offres techniques sera effectuée sur la base des critères consensuels ci-après, après approbation par le comité de sélection.

Critère	Score
Compréhension des termes de référence	25%
Méthodologie et plan de travail	25%
Expérience dans l'évaluation de programmes financés par des bailleurs de fonds	20%
Expérience dans le domaine de projet dans le secteur de la santé ou tout autre domaine apparenté	15%
Connaissance des problématiques de santé publique et/ou de la santé de la mère et de l'enfant en Afrique de l'Ouest	10%
Référence ≥ 3	5%
Total	**100%**

Tout score de l'offre technique inférieur à 70 sera éliminatoire et l'offre financière ne sera pas considérée.

Les candidats dont les scores seront supérieurs ou égaux à 70 seront classés en fonction du rapport notation technique/financière combiné.

c. Evaluation des offres financières

Après l'appréciation des offres techniques, les offres financières des candidats ayant obtenu une égale ou supérieure à 70/100 seront évaluées.
La proposition financière la moins-disante recevra une note de 100.

Les notes des autres offres seront calculées proportionnellement en utilisant la formule :

Nf = Po/P * 100
Nf : note de l'offre financière,
P : montant global proposé
Po : montant global de l'offre la moins-disante retenue

d. Analyse combinée des offres techniques et financières

Les propositions seront classées en fonction des notes combinées technique (Nt) et financière (Nf), en appliquant les pondérations ci-après pour arriver à une note globale (NG) :

T = poids de 0,80 attribué à la proposition technique
F = poids de 0,20 attribué à la proposition financière
T + ***F*** = 1
NG = (***Nt*** x ***T***%) + (***Nf*** x ***F***%)

Le candidat qui aura obtenu la note globale la plus élevée sera contacté pour la proposition d'un contrat, en cas d'accord.

En cas de désaccord, la négociation se poursuivra avec les candidats suivants, en fonction de leur classement.

e. Avis de non-responsabilité

Sous réserve d'arguments justifiés fournis à la DSME et validés par cette dernière :

FMx peut effectuer une vérification des antécédents de tous les candidats sélectionnés

FMx peut annuler l'appel d'offres et ne pas l'attribuer

FMx peut rejeter une ou toutes les réponses reçues

L'émission de l'appel d'offres ne constitue pas un engagement d'attribution par FMx

FMx se réserve le droit de disqualifier toute offre si l'offrant n'a pas suivi les instructions de sollicitation

FMx ne rémunérera aucun offrant, pour avoir répondu à la sollicitation

FMx se réserve le droit d'attribuer l'offre sur la base de l'évaluation initiale des offres sans autre discussion

FMx peut choisir de n'attribuer qu'une partie des activités de l'appel d'offres ou d'attribuer plusieurs prix en fonction des activités de sollicitation

FMx se réserve le droit de renoncer à des lacunes mineures de la proposition qui peuvent être corrigées avant la détermination de l'attribution afin de promouvoir la concurrence

Au cas où l'appel à candidature serait infructueux, FMX pourrait procéder à une relance.